



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 28 MARS 2024

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : 39
- représentés : 5
TOTAL **44**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 28 mars à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE , Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe M. Marc DECKERT, Adjoint Mme Armelle MORGENTHALER, Cons. Mun.
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> - -	M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> - M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe -	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	- M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun.	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> - M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -		<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M. Eric FRANCHET	ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
Mme Solène HOEHN	ayant donné procuration à M. Jean BIEHLER
M. Philippe HEITZ	ayant donné procuration à M. Laurent FURST
Mme Sylvie TETERYCZ	ayant donné procuration à Mme Catherine WOLFF
M. Alain VON WIEDNER	ayant donné procuration à M. Nicolas WEBER

Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

Membres excusés :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN
Mme Véronique ELO, Adjointe de DUPPIGHEIM

Assistait en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

**OBJET : DEVELOPPEMENT ET ACTIONS ECONOMIQUES – ZONE D’ACTIVITES A DUTTLENHEIM :
CESSION FONCIERE PAR LA COMMUNE DE DUTTLENHEIM**

N° 24-27

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU la délibération N° 2024-2-007 du 23 février 2024 du Conseil Municipal de la Commune de DUTTLENHEIM tendant à la cession foncière de biens immobiliers classés en zone UX au Plan Local d’Urbanisme ;

VU la loi N° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite loi NOTRe transférant notamment de plein droit la compétence en matière de développement économique aux Communautés de Communes, avec effet au 1^{er} janvier 2017 ;

CONSIDERANT dans ce contexte, que la Communauté de Communes est amenée à donner son accord à cette transaction foncière ;

CONSIDERANT que la conclusion d’une convention tripartite entre l’acquéreur, la Commune de DUTTLENHEIM et la Communauté de Communes est ainsi préconisée ;

VU en outre, l’avis du service des Domaines N° 2023-67112-48422 à ce titre, en date du 23 juin 2023 ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 14 mars 2024 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l’unanimité
donne son accord**

à la vente par la Commune de DUTTLENHEIM aux sociétés Philippe MURA et BATIMO ou toute personne physique ou morale se substituant à elles, des terrains classés au Plan Local d’Urbanisme de la Commune de DUTTLENHEIM en zone UX et cadastrés comme suit :

Commune de DUTTLENHEIM

<u>Section</u>	<u>N° de parcelle</u>	<u>Contenance</u>
46	251	3,81 ares

au prix de 4.000 € l’are, la transaction foncière totale s’élevant ainsi à 15.240 €,

précise

que le montant de cette cession revient à 100 % à la Commune de DUTTLENHEIM, en raison de l’absence d’investissements de la part de la Communauté de Communes au titre des travaux de viabilisations du bien considéré,

autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document ou acte concourant à la présente cession foncière, notamment la convention tripartite entre l’acquéreur, la Commune de DUTTLENHEIM et la Communauté de Communes.

La secrétaire de séance,



Marianne WEHR

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 29 mars 2024
- publication sur le site internet le : 29 mars 2024

Acte à classer

DE-24-27

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-03-29T10-39-30.00 (MI251972739)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20240328-DE-24-27-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : DEVELOPPEMENT ET ACTIONS ECONOMIQUES - 7. ACTIVITES A DUTTLENHEIM : CESSION FONCIERE PAR LA COMMUNE DE DUTTLENHEIM

Date de décision : 28/03/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.6. Autres actes de gestion du domaine privé

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte :	24-27 DEV ECO ZA DUTTLENHEIM CESSION FONCIERE.PDF	Multicanal : Non
--------	---	------------------

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 29/03/24 à 10:39

Date 29/03/24 à 10:39

Date 29/03/24 à 10:45

Par SEGUIN Muriel

Par SEGUIN Muriel